

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2024

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Marc – La Corne,
tenue à l'école de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur,
le vingt-deux avril deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Charlène Côté-Barbe, vice-présidente
Joanie Boutin, parent
Philicia Alie, déléguée au comité parents CSSH
Anne-Marie Morasse, enseignante
Mélanie Caron, personnel de soutien

M. Alain Albert, directeur et secrétaire

ABSENCES

Mmes Anne Demers, présidente CE
Margot Lafleur, enseignante
Julie Cloutier, enseignante

**OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Charlène Côté-Barbe souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR**

Elle fait également la lecture de l'ordre du jour.

CE-0889-24 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Joanie Boutin,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉ.

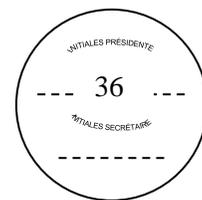
**LECTURE ET ADOPTION
DU PROCÈS-VERBAL DE
LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU 19 FÉVRIER 2024**

Les membres ont fait la lecture du procès-verbal de la réunion régulière du 19 février 2024

CE-0890-24 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Charlène Côté-Barbe,

QUE le procès-verbal de cette réunion soit et est adopté tel
que présenté.

ADOPTÉ.



**SUIVI AU PROCÈS-VERBAL
DU 19 FÉVRIER 2024**

Aucun suivi n'est nécessaire.

INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

**INFORMATION ET
CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**RAPPORT DU COMITÉ DE
PARENTS**

Il n'y a pas eu de discussions concernant le suivi au comité de parents.

**RESSOURCES
MATÉRIELLES**

**ACTE D'ÉTABLISSEMENT
2024-2025**

Monsieur Alain Albert explique la démarche annuelle à faire avec les membres du conseil, concernant l'acte d'établissement. L'acte confirme entre autres, l'ordre d'enseignement et diverses autres informations concernant l'école.

CE-0891-24
Madame Philicia Alie,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

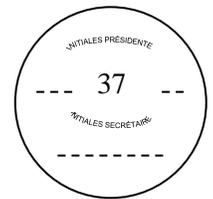
QUE le suivi au soit approuvé.

APPROUVÉ.

SERVICES ÉDUCATIFS

**ORGANISATION
SCOLAIRE 2024-2025**

Monsieur Alain Albert partage aux membres que le contexte de manque de ressources que nous vivons présentement, oblige le CSSH à faire quelques fermetures de groupes. Cette démarche, bien que délicate tout de même, servira à offrir aux élèves plus d'enseignantes qualifiées à travers ses écoles. Le CSSH est d'autant plus conscient que ces situations de fermetures de groupes, provoquent certaines contraintes aux parents et aux membres du personnel touchés par ces fermetures. À cet effet et pour ce qui est de l'école de St-Marc, la classe de maternelle 4 ans sera fermée pour l'année 2024-25. L'école pourra tout de même offrir une maternelle 5 ans, ainsi qu'un groupe de maternelle 4-5 ans.



**GRILLE-HORAIRE ET
GRILLE-MATIÈRES 2024-
2025**

Monsieur Alain Albert informe les membres que l'école n'a aucune intention de modifier la grille-horaire que l'on connaît présentement dans ces deux pavillons. Il en va de même avec les grilles-matières.

Monsieur Alain Albert fait le tour des grilles-matières avec les membres en précisant certaines particularités.

CE-0892-24 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Anne-Marie Morasse,

QUE la grille-horaire et la grille-matières soient approuvées.

APPROUVÉES.

**ACTIVITÉS ET DES
CHANGEMENTS À
L'HORAIRE**

**ACTIVITÉS ET SORTIES À
VENIR**

Il y aura une sortie avec nos amis de maternelle 4 et de maternelle 4-5 le 31 mai prochain. Ces derniers auront la chance d'aller visiter la ferme Chalpagas et dîner chez Boréalait.

Il y a aussi les sorties associées à la semaine des arts, en l'occurrence le 8 mai en matinée.

Le 14 juin, les élèves de St-Marc auront la chance d'aller au Mont -Vidéo pour jouer dans les jeux d'eau et en plein-air.

Le 7 juin aura lieu la chromatique. Les deux pavillons seront présents.

Pour terminer, il y aura sortie le 7 juin prochain, à la miellerie à St-Marc. Les élèves de St-Marc profiteront de cette sortie.

CE-0893-24 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Joanie Boutin,

QUE les activités et sorties à venir soient approuvées.

APPROUVÉES.

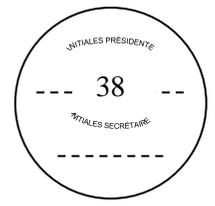
**ACTIVITÉS ET SORTIES À
VENIR AU SERVICE DE
GARDE**

Pour l'instant, rien ne confirme la tenue de certaines activités au service de garde durant la journée pédagogique du 17 mai. Les membres seront informés ultérieurement, au besoin.

CE-0894-24 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Joanie Boutin.

QUE les activités et sorties à venir au service de garde
soient approuvées.

APPROUVÉES.



AUTRES SUJETS

Semaine du soutien

Monsieur Alain Albert y va d'un clin d'œil à l'égard de la semaine du soutien. Il se permet de souligner cette belle semaine et reconnaître leur beau travail.

**DATE ET HEURE DE LA
PROCHAINE RÉUNION**

Lundi 17 juin 19h à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes

**ÉVALUATION ET CLÔTURE
DE L'ASSEMBLÉE**

CE-0896-24

Madame Mélanie Caron,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

QUE la séance soit levée.

Il est 8h12.

ADOPTÉE.

Charlène Côté-Barbe, vice-présidente

Alain Albert secrétaire